Redoublement L3, suite parcours

Par **Fl120p**, le **03/07/2019** à **23:51**

Bonsoir à tous,

J'espère d'abord avoir posté ce message dans la bonne catégorie, si ce n'est pas le cas je m'en excuse.

Après deux années de licence validées à seulement 10 pile (un semestre de L1 aux rattrapages) je viens de redoubler ma L3 droit privé puisque je n'ai pas validé le dernier semestre.

Je souhaite m'orienter par la suite dans le droit des affaires mais je me demande s'il est désormais possible pour moi d'intégrer un m2, voire un m1 si la sélection est déplacée à la fin de L3.

Je m'inquiète car je sais qu'une L3 redoublée est la pire chose sur un dossier contrairement à une L1 ou L2 qui peut être vue comme « un accident des débuts ». Le droit des affaires étant une branche assez compétitive je redoute le moment où je vais devoir déposer mes candidatures en master puisque j'ai peur d'être accepté nul part.

J'aimerais donc avoir des avis et savoir si certains d'entre vous ont eu un parcours plutôt (très) moyen comme le mien et ont réussi à s'en sortir et obtenir un master dans ce domaine.

Je vous remercie par avance pour vos réponses.

Par **Isidore Beautrelet**, le **04/07/2019** à **07:35**

Bonjour

Tout d'abord j'ai déplacé votre sujet dans la section "Master".

Ensuite, si la sélection se fait en M1 et même en M2, le jury regardera essentiellement les notes de L3.
Toutefois un redoublement nous vous enlève pas toutes vos chances d'avoir un Master.
Bien sûr vous ne serez pas pris dans un Master très sélectif mais vous aurez la possibilité d'être pris dans un Master de votre fac si vous avez une nette progression dans vos résultats lors de votre seconde M2.

Pour vous donner un exemple, j'avais un de mes camarades qui avait obtenu sa licence avec

à peine plus de 10 chaque année. Il a redoublé son M1. Il a validé son second M1 avec 11 et quelques. Il a tout de même était pris en Master, c'était certes son Master de second choix mais c'est mieux que rien.

N'hésitez pas à venir sur le forum si vous avez des questions sur vos cours ou vos TD.

Je vous souhaite une bonne continuation

.

Par **Fl120p**, le **04/07/2019** à **17:39**

Bonjour,
Tout d'abord merci pour votre réponse rapide.
J'avais effectivement entendu que les résultats de la L3 étaient les plus importants pour la sélection en master d'où ma vive inquiétude.

Le problème est qu'ayant validé certaines matières du semestre 6 et l'intégralité du semestre 5, je ne vais repasser qu'assez peu de matières donc ma marge de progression sera restreinte. Il me sera donc difficile d'obtenir une moyenne bien meilleure lors de ma seconde L3.

Par ailleurs, je vais donc avoir un semestre de libre à partir de septembre et je souhaite pendant ce temps enrichir mon CV pour obtenir de meilleures chances d'être admis en master.
Cependant je ne sais pas vraiment ce que je peux faire en 6 mois pour ajouter de véritables plus values à ma candidature (plusieurs stages courts/ un stage plus long/engagement associatif/toefl...)?

J'essaye de ne pas désespérer et espère que ma candidature en droit des affaires sera retenue par au moins un jury mais j'ai conscience que ça risque d'être compliqué.

Quoiqu'il en soit je vous remercie à nouveau pour votre réponse et j'espère pouvoir avoir d'autres témoignages de personnes ayant été dans la même situation.

Cordialement.

Par **Isidore Beautrelet**, le **04/07/2019** à **22:15**

Vous pouvez en effet profiter de ce semestre pour réaliser un ou plusieurs stages

Par **Fl120p**, le **05/07/2019** à **14:38**

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Le problème c’est que je ne sais pas ce qui est le mieux pour une candidature entres les différentes alternatives que j’ai énuméré dans mon précédent message...

Cordialement.

Par **Isidore Beautrelet**, le **05/07/2019** à **14:44**

Le mieux est de faire un ou plusieurs stages.

Et si vous n'en trouvez alors tentez le bénévolat dans une association à dimension juridique (droit des femmes ou des enfants, aux victimes, défense des consommateur ...)

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés